

**EXAMENS D'ADMISSION AUX GYMNASES VAUDOIS
INSCRIPTION A LA SESSION 2025**

A retourner à : Gymnase Provence, Examens d'admission, Av. de Provence 26-28, 1007 Lausanne

Délai d'inscription : 31 janvier 2025

CANDIDAT		PRIÈRE D'ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES AVEC LES ACCENTS														
Nom		Date naissance (jour/mois/année)														
Prénom		Sexe <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin														
Adresse (rue et n°)		N° AVS (voir carte d'assurance maladie)														
N° postal et localité		756 . _____														
N° tél. (domicile)		N° tél. (mobile, év. autre)														
Email privé		Langue maternelle														
Commune et canton d'origine (Suisse)		Lieu naissance (ville, pays)														
Nationalité (étrangers)		Assurance maladie & accidents														
FAMILLE		PÈRE						MÈRE								
NOM																
Prénom																
État civil																
Domicile (rue et n°)																
N° postal et localité																
N° tél. (privé - mobile)		-						-								
N° tél. professionnel																
Email																
Détenteur de l'autorité parentale		<input type="checkbox"/> parents <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> autre (remplir ci-dessous)														
NOM et prénom du responsable légal (si autre que père et/ou mère)																
Adresse (rue et n°)																
N° postal et localité																
Email																
N° tél. privé		N° tél. mobile						N° Tél. prof.								
Frères et/ou sœurs	NOM															
	Prénom															
	Date de naissance	jour	mois	année	jour	mois	année	jour	mois	année	jour	mois	année	jour	mois	année
ÉCOLE(S) FREQUENTEE(S) ET PARCOURS SCOLAIRE. Si possible, préciser pour chaque année la voie ou la section suivie.																
Année en cours		2024-2025														
Années précédentes		2023-2024														
		2022-2023														
		2021-2022														
		2020-2021														

Formulaire à joindre au dossier d'inscription (cf. « informations générales » en page 3)

CHOIX DES EXAMENS EN VUE D'UNE ADMISSION DANS UN GYMNASSE VAUDOIS

Nom et Prénom du candidat : _____

s'inscrit pour l'examen d'admission en :

Marquer d'une croix votre choix. **Un seul choix** possible pour le degré visé (1EM, 1ECG, 1EC, MPI).

Degré
visé

1^{re} année de l'ECOLE DE MATURITE (1EM) – Examens de français, de mathématiques et d'anglais obligatoires

Choix de la langue 2

- Examen d'Allemand
- Examen d'Italien Standard
- Italien Débutant (sans examen)

Si la langue 2 choisie au gymnase est l'Italien Débutant, il n'y a aucun examen préalable de langue (ni en allemand ni en italien).

Option spécifique, si choisie au gymnase

- Examen d'OS Italien
- Examen d'OS Latin

Le choix de l'option spécifique (OS) suivie en 1^{re} année se fera après réussite de l'examen d'admission, lors de l'inscription définitive au gymnase. Les options spécifiques autres que l'italien et le latin n'impliquent pas d'examen. Par contre, l'OS italien exige de choisir l'allemand en tant que langue 2.

1^{re} année de l'ECOLE DE CULTURE GENERALE (1ECG) – Examens de français, de mathématiques et d'anglais obligatoires

Choix de la langue 2

- Examen d'Allemand

Si la langue 2 choisie au gymnase sera l'italien, il n'y a pas d'examen préalable, car le niveau sera débutant.

1^{re} année de l'ECOLE DE COMMERCE (1EC) – Examens de français, de mathématiques et d'anglais obligatoires

Choix de la langue 2

- Examen d'Allemand

Si la langue 2 choisie au gymnase sera l'italien, il n'y a pas d'examen préalable, car le niveau sera débutant.

MATURITE PROFESSIONNELLE INTEGREE (MPI) – formation professionnelle intégrée à un apprentissage – Examens de Français, de mathématiques, d'anglais et d'allemand obligatoires

Aucun autre choix à effectuer pour cette filière, l'examen est le même que pour une admission en 1^{re} année de l'Ecole de culture générale et L'Ecole de commerce, excepté que l'allemand y est obligatoire.

Avez-vous déjà fait une première tentative aux examens d'admission ? Si oui, en quelle année ?

NON

OUI, _____

Remarque : il n'y a pas d'accès en 2^e ni en 3^e année par les examens d'admission

Lieu et date : _____ Signature du/de la représentant-e légal-e : _____

Formulaire à joindre au dossier d'inscription (cf. « informations générales » en page 3)

INFORMATIONS GENERALES

Rappel des conditions d'admission

- Les candidats doivent être libérés de l'école obligatoire et satisfaire aux mêmes conditions d'âge et de domicile que les élèves admissibles sans examens (Canton de Vaud). « À l'admission, un élève ne peut avoir plus de deux années d'avance ou de retard sur l'âge normal des élèves de sa volée » (art. 28 du Règlement des gymnases du 6 juillet 2022).
- Pour un candidat désirant entrer au gymnase en première année en août 2025, sa date de naissance doit se situer entre le 1^{er} juillet 2007 et le 30 juin 2012.
- Aucun candidat ne peut se présenter aux examens d'admission s'il suit ou a suivi, durant l'année scolaire en cours, tout ou partie du programme d'une classe de l'école publique obligatoire (art. 29 du Règlement des gymnases du 6 juillet 2022), y compris les classes de rattachement.
- Aucun candidat ne peut se présenter aux examens d'admission s'il suit ou a suivi, même partiellement, un enseignement dans un gymnase vaudois (art. 29 du Règlement des gymnases du 6 juillet 2022). En particulier, les élèves qui suivent une 1^{re} année de l'École de culture générale ou de l'École de commerce d'un gymnase vaudois ne peuvent pas s'inscrire aux examens d'admission en 1^{ère} année de l'École de maturité.
- Le candidat peut se présenter deux fois au maximum aux examens d'admission (art. 29 du Règlement des gymnases du 6 juillet 2022).

Finace d'inscription

Une finance d'inscription de CHF 200.- doit être versée d'ici au 31 janvier 2025 au plus tard, et une preuve du **paiement exécuté** jointe au dossier d'inscription.

Compte postal numéro 12-215001-5

État de Vaud

DFJC – DGEP

Gymnase Provence

1014 Lausanne Adm cant

Numéro IBAN : CH97 0900 0000 1221 5001 5 (mention « examens d'admission »)

Une facture QR est disponible sur le site de l'État de Vaud à l'adresse :

<https://www.vd.ch/formation/formations-gymnasiales/examens-dadmission-au-gymnase>

L'inscription n'est prise en compte qu'une fois le versement exécuté. En cas de désistement, aucun remboursement n'est consenti.

Contenu du dossier d'inscription aux examens d'admission

Les candidats doivent constituer un dossier d'inscription contenant les documents suivants. L'ensemble des documents doit être envoyé au secrétariat du Gymnase Provence en un seul pli, au plus tard le 31 janvier 2025 (le cachet postal fait foi).

- Le document « Examens d'admission aux gymnases vaudois Inscriptions à la session 2025 » (cf. page 1), dûment complété.
- Le document « Choix des examens en vue d'une admission dans un gymnase vaudois » (cf. page 2), dûment complété et signé.
- Une copie des derniers bulletins scolaires (les deux dernières années) et, pour les élèves scolarisés à domicile, l'autorisation de scolarisation à domicile délivrée par l'État de Vaud.
- Une photo récente au format passeport avec nom et prénom du candidat au dos de la photo.
- Une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité recto-verso, passeport ou permis de séjour).
- Un justificatif du paiement de la finance d'inscription.
- Les candidats souffrant de troubles d'acquisition du langage ou assimilés, de type dys- ou autres, peuvent bénéficier d'aménagements particuliers. Le cas échéant, joindre au dossier d'inscription un certificat médical ou un bilan de logopédie récent (émis après le 31 janvier 2024) ainsi qu'une demande motivée d'octroi de mesures particulières pour les examens.
- Date limite pour l'envoi des demandes de dérogation (âge ou domicile) : 10 janvier 2025

Adresse pour l'envoi du dossier :

Gymnase Provence
Examens d'admission
Avenue de Provence 26-28
1007 Lausanne

ATTENTION :

En cas de dossier incomplet, l'inscription ne sera pas prise en considération.